

Date de validité : 01/01/2017 Dernière adaptation: 07/07/2017

2100000 Commission paritaire pour les employés de la sidérurgie la sidérurgie	
Mobilité	. 2
Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS : http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708	

Primes 1



Date de validité : 01/01/2017 Dernière adaptation: 07/07/2017

<u>Mobilité</u>

CCT du 09 juin 2017 (140179) Accord sectoriel dans la sidérurgie – employés 2017 - 2018

Chapitres 1^{er}, 9, 13

Durée de validité : 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018

Primes 2